

La validation des acquis dans le cadre de la formation professionnelle

Avec le *guide national* pour la validation des acquis, les partenaires de la formation professionnelle coordonnent les travaux d'introduction relatifs aux nouvelles dispositions de la loi sur la formation professionnelle.

Donner une valeur à l'expérience

Différents groupes de personnes – différents besoins en information et en soutien

- ✓ **personnes en phase de reconversion professionnelle**
- ✓ **personnes dotées d'une expérience professionnelle**
- ✓ **personnes reprenant une activité professionnelle**
- ✓ **personnes ayant suivi une formation monopolistique**
- ✓ **personnes avec formation acquise à l'étranger**
- ✓ **personnes au chômage**

Objectifs fixés

- ✓ Coordonner les travaux de développement
- ✓ Assurer l'échange d'expériences
- ✓ Elaborer un cadre concerté pour et avec les partenaires de la mise en œuvre
- ✓ Clarifier les rôles
- ✓ Assurer la communication

- Éléments réalisés

Glossaire – groupe de travail CSFP et groupe de travail CRFP – ValiPoste –
Reconnaissance des procédures par l'OFFT

Rencontres dans le cadre de la plate-forme
Evaluation globale 1^e phase

Guide national fixant les exigences minimales
pour une mise en œuvre homogène
Concept de formation pour les experts

Définition des tâches et responsabilités pour
chaque niveau de la procédure

www.validacquis.ch Mise en consultation
Conférences annuelles

Glossaire 1

✓ Développement parallèle f – i – d

Acquis	Bildungsleistungen Lernleistungen	Apprendimenti acquisiti Prestazioni di formazione
--------	--------------------------------------	--

✓ Volume : actuellement 34 termes

✓ Définitions + explications

Acquis	L'ensemble des savoirs et/ou <i>compétences</i> résultant d'une formation <i>formelle</i> ou <i>non formelle</i> , ou de l'expérience.
--------	--

Glossaire 2

- Se réfère au système de la formation professionnelle en Suisse
→ compatibilité et cohérence
- Autant que possible, les définitions européennes du CEDEFOP ont été reprises
- Des discussions de fond ont eu lieu, p.ex autour des termes « **compétence** » et « **qualification** », néanmoins sans ancrer de nouvelles définitions uniformes et normatives
→ applications différentes persisteront
- Dans le cadre de la consultation, possibilité de se prononcer également sur le glossaire

Information: www.validacquis.ch



The screenshot shows the website interface for 'Validation des acquis'. At the top, there is a header with the title 'Validation des acquis' and logos for BBT, OFFT, UFFT, and Seco. Below the header is a navigation menu with the following items: Accueil, Organisation, Actuel, Documents, Projets/Offres, and Liens. The main content area is titled 'Bienvenue sur le site Internet du projet "Validation des acquis"'. The text describes the concept of 'Validation des acquis' as a non-formal concept that allows adults to access federal titles without completing a traditional training path. It also mentions that the project is managed by OFFT in collaboration with partners in Switzerland and that the title is used in all of Switzerland. A list of links is provided at the bottom of the main content area.

Validation des acquis

BBT
OFFT
UFFT

Staatssekretariat für Wirtschaft
Secrétariat d'Etat à l'économie
Segretariato di Stato dell'economia
State Secretariat for Economic Affairs

s e c o

D F I

» **Accueil**

» **Organisation**

» **Actuel**

» **Documents**

» **Projets/Offres**

» **Liens**

Bienvenue sur le site Internet du projet "Validation des acquis"

"Validation des acquis" est le concept qui prend en compte les compétences acquises de manière non formelle qui, selon la nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFPPr), permettront désormais aux adultes d'accéder à des titres fédéraux sans devoir parcourir la totalité d'une filière de formation traditionnelle.

"Validation des acquis" est un projet mené sous la responsabilité de l'OFFT en collaboration avec les partenaires impliqués dans la formation professionnelle en Suisse.

"Validation des acquis" est un titre de travail qui est ainsi utilisé dans toute la Suisse, en allemand comme en italien, pendant la phase de projet qui dure de février 2005 à octobre 2006.

Vous trouverez sur les pages suivantes dans les rubriques:

- Organisation: les objectifs et buts du projet ainsi que son organisation
- Actuel: l'état d'avancement des travaux, resp. son déroulement: les thèmes et documents, tels qu'il sont discutés dans les différents organes
- Documents: les documents officiels contenant les lignes directrices
- Projets / Offres: les projets et offres actuellement opérationnels ou à titre de pilotes
- Liens

2 phases du projet

1. 2005 – 2006: Développement du cadre (*guide national*)

- ✓ Recherche d'un consensus = base pour une bonne acceptation
- ✓ OFFT assume le pilotage / la coordination

2. 2007 – 2009: Mise à l'essai

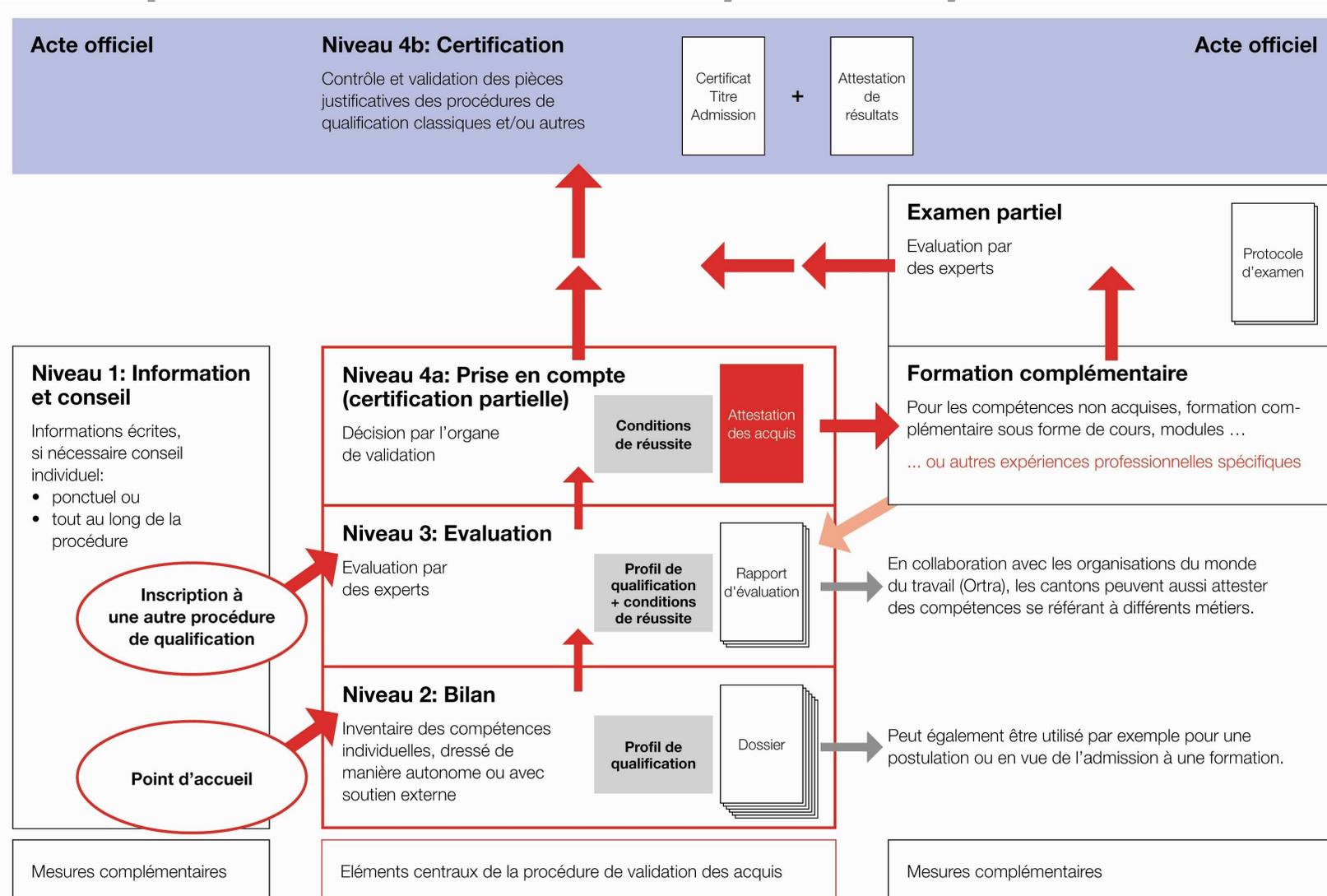
- ✓ Définition des rôles est claire
- ✓ Contrôle de la qualité
- ✓ Adaptations après env. 3 ans

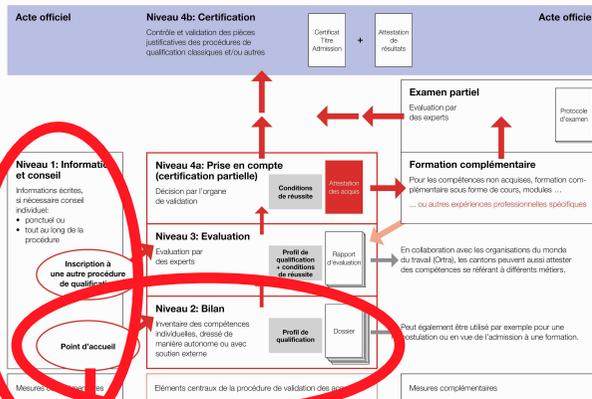
Le rôle des partenaires de la formation professionnelle

OFFT	Pilotage / coordination pour la phase 1 Reconnaissance des procédures (art. 33 LFPr) Evaluation globale et assurance de qualité
Cantons	Développement et organisation des procédures dans le cadre de la formation professionnelle initiale Services de consultation (art. 4.2 OFPr) Pilotage des aspects financiers
Ortra	Développement et approbation des profils de qualification et des conditions de réussite Evaluation des compétences (mêmes experts comme aux examans de fin d'apprentissage) Procédures de la formation professionnelle supérieure

BERUFSBILDUNG UND BERUFSHILFE
FORMATION PROFESSIONNELLE

Représentation schématique de la procédure





Sa mise en œuvre incombe aux centres de consultation désignés par les cantons.

Point d'accueil

Soutien

Le but du conseil est d'aider les candidats à évaluer leurs chances d'obtenir un titre, un certificat ou l'admission à une formation moyennant une autre procédure de qualification.

Un "coaching" de certaines personnes tout au long du processus permet d'éviter qu'elles se découragent et quittent le processus avant terme.

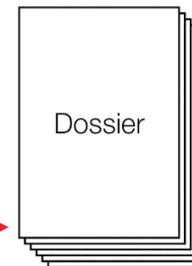
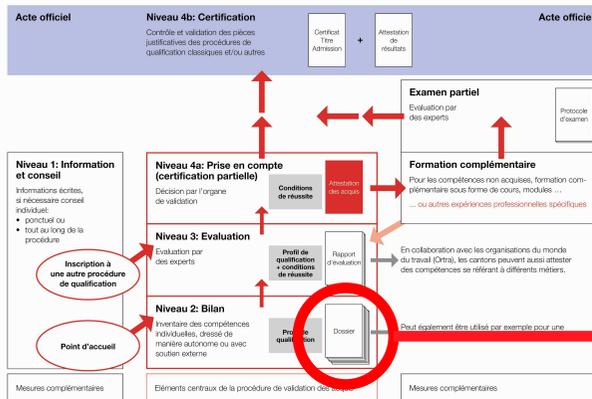
Guide national pour la validation des acquis

Ralph Thomas, chef de projet sur mandat OFFT

Valida, Berne, 29 novembre 2006



Documents 1



Recueil probant de données, de faits et de preuves établi en vue d'un profil d'exigence donné.

Résultat du bilan (niveau 2).

Dans le cadre de la validation des acquis, le dossier doit se rapporter aux exigences du profil de qualification relatif au titre visé.

Le dossier peut être réalisé de manière autonome ou avec l'aide de professionnels.



Prescrivent le niveau minimal requis pour un domaine de qualification donné ainsi que, globalement, le minimum pour l'ensemble des domaines de qualification requis pour l'obtention d'un titre.

Les conditions de réussite appliquées dans le cadre d'une procédure de validation des acquis doivent être fixées et approuvées par les Ortra nationales.

Les conditions de réussite appliquées lors d'une autre procédure de qualification doivent être équivalentes à celles de l'examen classiques.

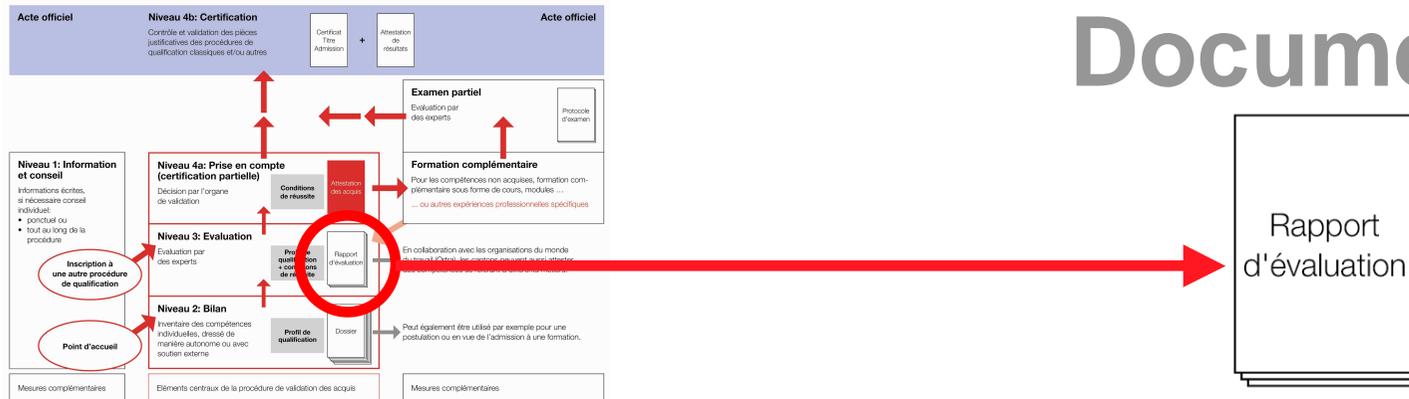
Guide national pour la validation des acquis

Ralph Thomas, chef de projet sur mandat OFFT

Valida, Berne, 29 novembre 2006



Documents 2



Résultat de l'évaluation (niveau 3).

*Les experts rédigent un **rapport d'évaluation** à l'attention de l'organe de validation. Ce rapport sert aussi à établir l'attestation de résultats (niveau 4b : certification).*

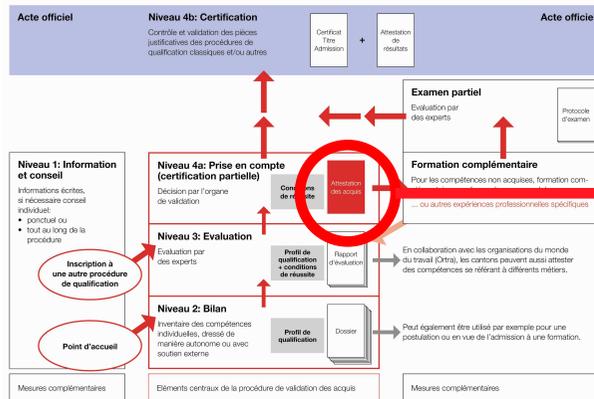
Guide national pour la validation des acquis

Ralph Thomas, chef de projet sur mandat OFFT

Valida, Berne, 29 novembre 2006



Documents 3



Attestation
des acquis

Document officiel qui retient les domaines de qualification dans lesquels le candidat a atteint le niveau de qualification requis et ne doit donc plus apporter d'autres preuves ni passer d'examens.

Cette attestation est établie sous la forme d'une décision susceptible de recours. Pour obtenir le titre visé, le candidat doit acquérir les compétences manquantes dans les cinq ans, preuves à l'appui.

Résultat final de la procédure, à proprement parler, de validation des acquis (niveau 4a).

Exemple

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE



Département de l'Instruction publique
Office d'orientation et de formation professionnelle

Conformément à la procédure de reconnaissance et de validation des acquis mise en place par l'office d'orientation et de formation professionnelle et conformément à l'art. 103P du règlement d'application de la loi sur l'orientation, la formation professionnelle et le travail des jeunes gens du 1er juillet 1987,

Monsieur **A B**
a obtenu une

Attestation de qualifications

dans la profession d'**informaticien**, pour les domaines suivants

Travaux professionnels généraux
Travail spécialisé
Connaissances professionnelles

Il a ainsi atteint le niveau exigé du CFC dans ces domaines

Formation professionnelle
Le Directeur

Genève, le 12 juillet 2002

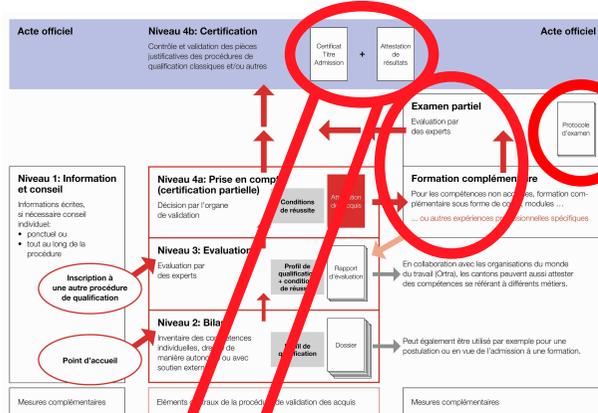
Jean-Charles Lathion

Guide national pour la validation des acquis

Ralph Thomas, chef de projet sur mandat OFFT

Valida, Berne, 29 novembre 2006

Documents 4



Protocole
d'examen

Certificat
Titre
Admission

Attestation
de
résultats

*Le **protocole d'examen** retient les résultats des domaines acquis et examinés dans la formation complémentaire. Ces examens se déroulent selon les modalités des procédures de qualification classiques, généralement avec obtention de notes.*

*Le **certificat / titre** établi suite à la validation des acquis est identique à celui qui sanctionne une formation professionnelle classique.*

*L'**attestation de résultats** contient les résultats des examens et l'évaluation des experts du niveau 3 avec la mention « acquis » ou « non acquis » (ou notation plus fine).*

Exemple d'attestation de résultats

Procédures de qualification pour adultes Attestation de résultats

Nom, Prénom	ABCD
Profession	Employée de commerce – formation de base
<hr/>	
Situations de travail et d'apprentissage	Acquis
Unités de formation	Acquis
Situations et cas pratiques professionnels	Acquis
Situations professionnelles qui exigent des aptitudes de communications	Acquis
<hr/>	
Entreprise	Acquis
<hr/>	
Information, communication, administration (ICA) 1	Acquis
Information, communication, administration (ICA) 2	Acquis
Economie & Société (E&S) 1	Acquis
Economie & Société (E&S) 2	Acquis
Première langue nationale : français	Dispense
Deuxième langue : allemand	Dispense
Unités d'enseignement	Acquis
<hr/>	
Ecole	Acquis
<hr/>	

Le certificat de capacité vous est délivré.

Questions ouvertes: aperçu général

- ✓ **Profils de qualification / conditions de réussite**
- ✓ **Validation des acquis dans le domaine de la culture générale**
- ✓ **Coordination intercantonale**
- ✓ **Questions de financement**
- ✓ **Assurance qualité**

Guide national pour la validation des acquis

Ralph Thomas, chef de projet sur mandat OFFT

Valida, Berne, 29 novembre 2006

